

Arrêté complémentaire N°1 fixant les détenteurs d'une autorisation individuelle de la chasse anticipée au chevreuil, au daim et au sanglier pour la campagne 2024-2025 dans le département de l'Oise

LA PRÉFÈTE DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R. 424-8, R. 425-1-1 à R. 425-13 ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 nommant Mme Catherine SÉGUIN en qualité de Préfète de l'Oise ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 janvier 2009 complété et modifié, relatif à la mise en œuvre du plan de chasse et au marquage du gibier ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 mai 2024 fixant le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever au titre du plan de chasse dans le département de l'Oise pour la campagne 2024-2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 mai 2024 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2023/2024 dans le département de l'Oise ;

Vu le schéma départemental de gestion cynégétique 2018-2024 approuvé par arrêté préfectoral en date du 21 septembre 2018 ;

Considérant que la chasse anticipée permet de contenir les populations de gibier et les dégâts agricoles en plaine en période de semis et de récolte ;

Considérant que les autorisations individuelles complémentaires listées en annexes correspondent à des demandes déposées dans les délais légaux, mais qui ont fait l'objet de demandes de compléments par la fédération départementale des chasseurs de l'Oise ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Oise ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Les 3 annexes de l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 fixant les détenteurs d'une autorisation individuelle de la chasse anticipée au chevreuil, au daim et au sanglier pour la campagne 2024-2025 dans le département de l'Oise sont complétées par les deux listes jointes en annexe du présent arrêté. Ces personnes et/ou mandataires sont autorisé(e)s à chasser de manière anticipée dans la limite des attributions fixées et selon les mêmes modalités reprises dans l'arrêté du 29 mai 2024.

Article 2 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80011 Amiens cedex 1 - dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télécours citoyen accessible par le biais du site www.telercours.fr.

Article 3 – Le directeur départemental des territoires de l'Oise et le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité, ainsi que toutes les autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au président de la fédération départementale des chasseurs de l'Oise.

Beauvais, le 17 JUIN 2024
La Préfète,



Catherine SÉGUIN

Pièce annexée : deux listes complémentaires des attributions de plan de chasse en tir anticipé pour la saison 2024-2025 pour le sanglier et le chevreuil

Annexe - Arrêté complémentaire N°1 fixant les détenteurs d'une autorisation individuelle de la chasse anticipée au chevreuil, au daim et au sanglier pour la campagne 2024-2025 dans le département de l'Oise

Territoire	Détenteur	Espèce	Attribution
0205028	DEVALE GEORGES	PGSAI	2
0407008	LE SCORNET DAMIEN	PGSAI	3
0407071	DEPEAUX DOMINIQUE	PGSAI	1
0408038	ALLART OLIVIER	PGSAI	10
0408055	MARYTHERRY	PGSAI	3
0408079	POLLE OLIVIER	PGSAI	3
0510159	ALLART OLIVIER	PGSAI	8
0510166	MARYTHERRY	PGSAI	1
0611074	LEMAIRE FABRICE	PGSAI	2
0714034	ASSELINE FRANCOIS	PGSAI	3
0716045	BRANDENBOURGER GILLES	PGSAI	5
1227006	FLAHAUT PASCAL	PGSAI	1
1228041	SALVAGE PATRICK	PGSAI	1
1331010	FRUTIER CEDRIC	PGSAI	7
1435007	BOUSSON EDOUARD	PGSAI	15
1641017	ROSE SERGE	PGSAI	1
1845004	SAVREUX PHILIPPE	PGSAI	2
1845020	DELIGNY CLAUDE	PGSAI	1
1948035	TROTTIER BENOT	PGSAI	10
2053061	DUCESNEVES	PGSAI	9
2053118	ROLAND ARNAUD	PGSAI	1
2053126	LATOUR GUILLAUME	PGSAI	2
2150010	MOUSSALD OLIVIER	PGSAI	4
2151034	HERBAIN GUY	PGSAI	2
2152074	KOSTRZBA DAMIEN	PGSAI	1
2255101	HEURJER FRANCK	PGSAI	5

Territoire	Détenteur	Espèce	Attribution
0101087	FONTAINE BRUNO	Sanglier	2
1227019	CONSTANT THBAUT	Sanglier	8
1227040	SOETAERT KARINE	Sanglier	2
1229053	LE HEGARAT DAMIEN	Sanglier	3
1845002	DEPILLE JEAN-CLAUDE	Sanglier	4
2151002	PEIFFER PIERRE-ALBERT	Sanglier	6
2152055	BAILLET CHRISTIAN	Sanglier	4

Territoire	Détenteur	Espèce	Attribution
0407008	LE SCORNET DAMIEN	Chevreuril	1
0407071	DEPEAUX DOMINIQUE	Chevreuril	1
1641017	ROSE SERGE	Chevreuril	1
1845020	DELIGNY CLAUDE	Chevreuril	1
1948035	TROTTIER BENOT	Chevreuril	3
2053061	DUCESNEVES	Chevreuril	2
2150010	MOUSSALD OLIVIER	Chevreuril	2
1023028	ECLIFCY CHRISTIAN	Chevreuril	1
1227019	CONSTANT THBAUT	Chevreuril	4

